

## FICHE TECHNIQUE

Formation animée avec le soutien de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)

Exploration – Apprentissage de la langue

### « Développer la production écrite de participants peu ou pas scolarisés »

Que veut dire apprendre à écrire à l'âge adulte ?

- **Points forts de la formation :**

Vous repartez avec des activités à proposer à des débutants scripteurs

- **Public :**

Formateurs-animateurs

- **Pré-requis :**

Avoir suivi la formation : Découvrir les ASL

**Cette formation peut faire suite à Développer les compétences de compréhension écrite des publics peu ou pas scolarisés**

- **Objectifs :**

Connaître les composantes de l'écriture

Etablir une progression allant de la compréhension à la production écrite

Utiliser des supports authentiques

Développer des stratégies d'apprentissage

Faire produire et mémoriser

Remobiliser les acquis dans les contextes de vie

- **Contenus :**

Stratégies d'apprentissage

Méthode Naturelle de Lecture Ecriture (MNLE) adaptée aux ASL

Objectifs et progression

Durée de l'apprentissage et résultats visés

Autoévaluation

Supports authentiques

- **Moyens pédagogiques et supports :**

Pédagogie active alternant apports théoriques et mises en activité des intervenants .

Progression allant de l'analyse à l'utilisation des supports..

Travail en sous groupes ou en binômes.

Activités de production écrite pour des publics non scolarisés

- **Durée :**

1 journée de formation, de 9h à 17h, nombre d'heures de formation : 7

- **Dispositif de suivi et d'évaluation de la formation :**

Evaluation initiale et finale permettant la vérification des connaissances.

Suivi : les participants sont recontactés à la suite de la formation, les ressources mutualisées sur le site internet [www.aslweb.fr](http://www.aslweb.fr) et un espace forum en ligne sont mis à disposition.

Une attestation de présence est remise à chaque participant

- **Conditions de règlement :**

Une confirmation est envoyée une semaine avant la date de la formation.

Le règlement est attendu au plus tard le jour de la formation.

En cas d'absence non justifiée ou dans un délai de moins de 48h, le coût de la formation devra être réglé en totalité.

Réseau des Acteurs de la Dynamique des Ateliers Sociolinguistiques (RADyA)